**Enregistrez vos ressources et vos dépenses courantes**

**1. Présentation**

Noter chaque jour vos ressources et vos dépenses : faire ce premier pas c’est faire d’un coup la moitié du chemin indispensable pour bien gérer votre budget. Et les bénéfices en sont immédiatement sensibles !

Ce travail deviendra vite une routine et ne vous demandera que quelques minutes chaque jour.

Il vous fournit des informations *beaucoup plus complètes* que celles données par votre banque, et vous pourrez commencer à y voir plus clair dans l’évolution de votre budget et en ressentir un sentiment accru de sécurité.

Le tableau ci-dessous intitulé *T1-Journal des ressources et des dépenses* comporte[[1]](#footnote-1) :

* En première ligne : l’année et le mois de son enregistrement ;
  + - * En seconde ligne (à droite[[2]](#footnote-2)) : le solde du compte bancaire au premier jour du mois ;
* Lignes suivantes, de gauche à droite :
  + La date de chaque opération correspondant à une ressource (R) ou à une dépense (D) (vous pouvez n’indiquer que le jour du mois) ;
  + La nature de la ressource encaissée ou de la dépense ;
  + Le code de cette ressource ou de cette dépense (que vous trouverez dans le tableau suivant intitulé *T2-Tableau récapitulatif mensuel des ressources et des dépenses)* ;
  + Le montant de la ressource (+) ou de la dépense (-) ;
  + Le mode de paiement de la dépense ou d’encaissement de la ressource : E = Espèces ; C = Carte ; CH = Chèque ; V = Virement ; P = prélèvement ; A = Autres)
  + Le solde du compte bancaire après l’enregistrement de chaque opération de ressource ou de dépense.



**2. Comment remplir votre Journal des ressources et des dépenses ?**

* Notez vos ressources et vos dépenses *du premier au dernier jour du mois* (et recommencez alors un nouveau journal du premier au dernier jour du mois suivant, etc.) : ces ressources et ces dépenses seront en effet récapitulées ensuite mois par mois ;
* Ne notez qu’une seule opération de ressource ou de dépense par ligne ;
* Notez sur votre journal *toutes* vos ressources et *toutes* vos dépenses répétitives et habituelles, c’est-à-dire qui se répètent en principe au moins une fois chaque mois :
* Notez-y même les petites dépenses telles que l’achat d’une baguette de pain ou d’un journal[[3]](#footnote-3) ;
* Notez les montants en euros et laissez tomber les centimes, en arrondissant à l’euro supérieur si le nombre de centimes est compris entre 50 et 99 : ex. : 12,07€ ou 12,49€ sont notés 12€ ; 12,50€ ou 12,78€ sont notés 13€. La loi des grands nombres fait que votre budget sera juste à un ou deux euros près à la fin du mois ;
* *Ne notez pas* les opérations de retrait d’espèces au distributeur de billets : il ne s’agit en effet pas d’une dépense, mais d’un simple transfert : votre argent était inscrit sur votre compte bancaire, il se transforme en argent déposé dans votre poche sous forme de billets de banque[[4]](#footnote-4) !
* Si une ressource ou une dépense mérite d’être affectée sur plusieurs mois (par exemple le montant annuel de l’assurance automobile, ou encore les dépenses des vacances de l’été), vous pouvez en diviser le montant par le nombre de mois concernés (on appelle cela un *abonnement de ressources ou de dépenses*)
* *Ne notez pas* les ressources ou les dépenses exceptionnelles dès lors que leur montant dépasse 15 à 20% du montant de vos ressources mensuelles[[5]](#footnote-5) *(*voir le document intitulé *comment enregistrer vos ressources et vos dépenses exceptionnelles mettre ici un lien ).*
* Pour noter *toutes* les ressources et *toutes* les dépenses :
  + Conservez tous les documents écrits qui en portent la trace tels que les tickets de caisse[[6]](#footnote-6), les tickets de carte bancaire, les talons de chèque, les factures, les avis de virement permanents (créditeur et débiteur) sur votre compte bancaire, les quittances de loyer, etc. ;
  + Si vous réalisez un achat qui ne donne pas lieu à délivrance d’un ticket de caisse (ex. la baguette de pain ou le journal, ou l’argent donné à un mendiant), notez la nature et le montant de cette dépense sur un petit carnet spécial que vous portez en permanence sur vous ;
  + Consultez régulièrement votre compte bancaire pour être informé des nouvelles opérations créditrices et débitrices que la banque y a enregistrées et enregistrez-les sur votre Journal des ressources et des dépenses si elles ne l’ont pas déjà été.
* Reportez *chaque jour* toutes ces ressources reçues et toutes ces dépenses sur votre tableau journalier T1 : toute interruption d’enregistrement de plus de deux jours risque de rompre la validité des enregistrements ;
* A chaque ressource ou dépense, affectez dans la colonne « code » un numéro de code qui correspond à sa nature. Ex. le code 20 pour les dépenses d’alimentation, le code 23 pour les soins du corps. Vous trouverez la liste de ces codes dans le document T2 intitulé « Tableau récapitulatif mensuel des ressources et des dépenses » ; *mettre ici un lien ).*
* Après enregistrement de la date, de la nature et du code de chaque opération dans ce Journal, indiquez-en le mode de paiement, puis son montant, et enfin le nouveau solde disponible théorique sur votre compte bancaire après chaque opération.
* Si vous avez perdu la trace d’une ressource ou d’une dépense, ne vous inquiétez pas : il vous suffit de noter son montant de façon approximative[[7]](#footnote-7).

Cet exercice vous demandera en principe moins de cinq minutes chaque jour.

**3. Les informations fournies par le Journal des ressources et des dépenses**

Ce journal est la source d’une mine d’informations et de transformations utiles :

* + - * Vous saurez enfin où passe votre argent : c’est la découverte que font, avec étonnement et plaisir, la plupart des personnes qui s’imposent cet exercice quotidien… Elles ajoutent souvent : « Je ne pensais pas que ces petites dépenses (sous-entendu : inutiles) représentaient au total des montants aussi importants ».
      * Presque sans avoir fait d’effort particulier, vous constaterez une diminution sensible des dépenses peu utiles que vous faisiez antérieurement.
      * Vous aurez en mains une banque des données indispensables à la construction de tableaux et de graphiques *fiables* qui vous permettront de savoir à tout moment où vous en êtes avec votre argent : un vrai trésor !
      * Vous ressentirez un sentiment de sécurité et de fierté, parce que vous aurez fait un pas décisif consistant à maitriser votre argent.

Certaines personnes voient rapidement le bon côté de ces enregistrements, qui deviennent une sorte de rituel de la vie quotidienne, au même titre que prendre sa douche ou faire une séance de gymnastique au saut du lit.

D’autres y verront peut-être une charge quotidienne difficile au moins au début.

Notre recommandation : faites-le à titre expérimental pendant au moins deux ou trois mois complets, du premier au dernier jour du mois, puis faites le bilan des avantages et des inconvénients.

1. Pour faciliter leur utilisation, les différents tableaux présentés dans ce texte ont naturellement vocation à être digitalisés et le transfert des données d’un tableau à l’autre pourra alors devenir automatique. [↑](#footnote-ref-1)
2. Que vous calculerez à partir du solde de votre compte bancaire : vous en soustrairez le montant total des chèques que vous avez éventuellement émis et des paiements par carte bancaire à débit différé qui n’ont pas encore été débités. [↑](#footnote-ref-2)
3. Prises séparément, de telles dépenses semblent faibles, mais sur un mois complet elles peuvent au total représenter des montants non négligeables. [↑](#footnote-ref-3)
4. Aucune dépense n’a été faite à cette occasion et donc aucune dépense n’est à enregistrer ! C’est au moment où vous payerez un achat ou une facture avec cet argent en espèces que vous noterez les dépenses correspondantes sur votre Journal des ressources et des dépenses. [↑](#footnote-ref-4)
5. Ex. un héritage reçu ; un don important que vous avez fait à (l’un de) vos enfants ; l’achat ou la vente d’un bien immobilier ou d’un véhicule automobile ; l’achat d’un lave-linge ou d’un lave-vaisselle : ils n’appartiennent pas au registre du budget mais à celui du patrimoine et doivent être traités comme tels. [↑](#footnote-ref-5)
6. Demandez un ticket de caisse pour tout achat réalisé dans un magasin (certains n’en délivrent un que si vous le demandez expressément). [↑](#footnote-ref-6)
7. La gestion d’un budget n’est pas une science exacte et n’est pas faite pour vous angoisser : s’il vous manque une information, notez la de manière approximative en toute bonne conscience ! [↑](#footnote-ref-7)